

En présence de : FEHAP Ile-de-France (Enrique LEDESMA, Michèle FOINANT, Kevin MARCOMBE, Antoine AUDOUIN), Région Ile-de-France (Catherine LADOY), AP-HP (Jean-Louis SANTIAGO), CH Nanterre (Odile DECKER), FHP Ile-de-France, CH Montereau (Laurence LENOIRE), ARS Ile-de-France (Véronique BILLAUD, Monique REYNOT, Claire HOLIN).

Objet de la réunion : Réactivation du Plan Infirmier, bilan des actions menées et perspectives d'action pour 2012 et 2013.

Document remis : aucun

L'agence a engagé un important de travail sur la démographie paramédicale compte-tenu des problématiques qu'elle soulève en termes d'attractivité et de nécessaire valorisation des compétences de ces professionnels paramédicaux.

La lutte contre les inégalités de santé et l'amélioration de l'accessibilité au système, objectifs prioritaires de l'agence appellent à repenser le maillage territorial de l'offre en renforçant le premier recours dans lequel ces professionnels ont un rôle incontournable (IDE, AS, SSIAD, cabinets libéraux).

Parallèlement, il convient de prendre en considération la montée en compétence des professionnels paramédicaux afin de constituer un échelon intermédiaire dans la pyramide des compétences des différentes professions de santé.

La raréfaction des personnels paramédicaux, notamment en IDE, appelle à relancer le plan Infirmier dont l'objectif est de faire la promotion de ce métier.

I. Etat des lieux de la démographie IDE au 01.01.2011

A. Une pénurie francilienne en professionnels IDE

Au 01.01.2007, l'Ile-de-France disposait de 81 712 IDE, en 2011 de 87 708 soit 16,5% de l'effectif alors que la région représente 19% de la population nationale. La majorité des IDE exercent en milieu hospitalier (77%), très peu en secteur libéral (8%). On constate une légère diminution de la part des agents hospitaliers en fonction en Ile-de-France.

La densité des professionnels IDE en Ile-de-France est hétérogène en fonction du territoire de santé considéré (la densité est deux fois supérieure à Paris par rapport au reste des autres départements). Au niveau régional, elle est de 748 pour 100 000 habitants contre 855 pour 100 000 au niveau national.

L'agence estime qu'il faudrait plus de 12 500 IDE supplémentaires dont 2 000 en secteur hospitalier, 2 800 dans le secteur médico-social et 7 600 en libéral pour être conforme à la moyenne nationale. La comparaison du nombre d'IDE en fonction du nombre de professionnels médicaux creuse davantage encore le manque en Ile-de-France.

B. Des facteurs aggravants

A ce premier état des lieux, s'ajoute le risque d'une accélération du décrochage de la région Ile-de-France dans les années à venir s'agissant de la démographie des IDE, la tranche d'âge des 45-55 ans étant prépondérante. Par ailleurs, le droit d'option de l'âge de départ en retraite (55 ou 60 ans) compte tenu de la réforme LMD risque de ralentir plus encore le rattrapage francilien. D'après les estimations, la répartition s'est faite à part égale entre un passage en catégorie A et un départ à 60 ans, et un maintien en catégorie B avec départ à 55 ans. Si, du fait de la réforme LMD, 50% de professionnels ont opté pour un maintien en catégorie B, on estime le nombre de départ en retraite annuel à 3 400.

Le taux de fuite de la région Ile-de-France est évalué à 1 000 professionnels par an : l'Ile-de-France forme mais n'attire pas suffisamment les professionnels.

Aussi en comptabilisant le nombre de départs en retraite (3 400), les départs résultant de la perte d'attractivité en Ile-de-France (1 000 IDE), l'Ile-de-France ne parvient pas à renouveler sa démographie IDE (nombre annuel d'IDE formés : 4 300).

L'agence souhaite mener plusieurs études afin de préciser les besoins en IDE. Ces études porteront sur les postes vacants en secteur sanitaire et médico-social, l'impact de l'évolution de l'offre sanitaire et médico-sociale sur les besoins en professionnels IDE, et sur la prise en charge des patients à domicile par les IDE et les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

II. **Eléments de bilan du Plan Infirmier 2009-2013**

On constate un nombre insuffisant d'étudiants en IFSI malgré l'augmentation du quota régional (en 1999 : 3 900, en 2011 : 6 540). 15% des étudiants abandonnent en cours d'étude soit 830 départs en cours de formation. Seulement 65% des étudiants obtiennent le diplôme à la fin du cursus. 20% des étudiants redoublent une ou plusieurs années.

Le plan comportait plusieurs axes.

1. *Renforcer l'impact des campagnes de communication régionale*

En 2009, le CRIPP a organisé avec l'Académie de Paris le 3^{ème} forum régional des métiers hospitaliers : 1 100 visiteurs lycéens de première et de Terminale et 20 informateurs relais (COP et Professeurs). Le CRIPP a également participé à sept journées et demie de salon (3 300 candidats potentiels informés).

2. *Développement de l'information faite par les IFSI sur la formation et sur le métier d'Infirmier*

12 journées Portes ouvertes ont été organisées chaque par 11 des IFSI franciliens. Les IFSI ont par ailleurs participé à des forums métiers (41 participations en 2009, en 2010 : 44, en 2011 : 41). Il y a lieu de noter également une Convention-cadre signée le 27 juillet 2009 entre la Préfecture de région, le CRIF et les Académies de Paris, de Créteil et de Versailles, afin de favoriser des collaborations entre les Lycées et les IFSI. Elle a eu pour objectif de mieux préparer les élèves de Terminale, en particulier ceux de la filière ST2S, à réussir les épreuves de sélection à l'entrée en IFSI grâce à l'élaboration d'outils pédagogiques, à la mise en place de procédures de suivi des étudiants souhaitant se présenter aux épreuves

de sélection, à l'organisation d'échanges d'information à destination des enseignants et/ou des élèves.

3. *Diversifier la nature des candidats (AS, AP, demandeurs d'emploi, professionnels médicaux et paramédicaux étrangers)*

Les résultats de cette action sont plus mitigés s'agissant des AS et des AP : en 2010, ils étaient 8,4% des étudiants en IFSI présents à la rentrée. A la rentrée de septembre 2011, ils étaient seulement 6,5%. Cette baisse est aussi à constater s'agissant des recrutements de médecins étrangers.

	Médecins à diplôme étranger ayant passé le DEI dans votre Institut	Médecins à diplôme étranger ayant réussi le DEI	% réussite au diplôme
En 2009	64	40	62,5
En 2010	45	30	66,6
En 2011	31	21	67,7

Toutefois, s'agissant de l'intégration des demandeurs d'emploi, les résultats sont meilleurs puisqu'on assiste à une progression de 63.5% entre 2009 et 2011.

4. *Reconfigurer l'appareil de formation*

6 499 places de formation en IFSI sont autorisées en Ile-de-France. Des innovations ont eu lieu et ont été fortement appréciées. C'est le cas notamment de la mutualisation des listes de stage pour leurs étudiants entre IFSI mais plusieurs problèmes persistent dont la vétustés des locaux (notamment ceux des internats justifiant certaines fermetures et renchérissant le coût indirect de la formation pour les candidats) ou encore l'absence récurrente de formateurs. En 2011, 167 tuteurs formés par des formateurs d'IFSI à leur mission d'encadrement de stagiaire. Il convient de saluer cette progression ((2009 : 103, en 2010 : 102).

5. *Améliorer les conditions de vie des étudiants en IFSI*

Le conseil régional a signé des conventions avec des bailleurs sociaux, le CROUS et l'union des foyers des jeunes travailleurs. En matière d'aide financière, le CRIF attribue des bourses aux étudiants (3 600 en 2011), notamment du secteur paramédical. Ces bourses ont été revalorisées en 2011. Le fonds régional d'aide sociale permet le suivi de 180 candidat aux professions paramédicales.

6. *Fidéliser les professionnels*

Les éléments de bilan ne sont pas encore tous réunis.

III. Discussion des acteurs en présence

L'APHP regrette que les chiffres de ces IFSI (18) n'aient pu être transmis à temps. Plusieurs actions sont en cours :

- La mise en place d'un *Community manager* afin de rendre plus attractive la rentrée de février dans les instituts. En effet, cette rentrée jouit d'une mauvaise réputation du fait d'une articulation plus efficiente à trouver au sein du cursus.
- L'APHP va poursuivre son conventionnement avec les académies. Mais il conviendrait d'avoir une diffusion d'information auprès des étudiants des lycées généraux en filière scientifique. Les résultats des candidats issus de cette filière sont bons. Il en va de même pour ceux ayant échoué à la fin de la première année de médecine et les étudiants souhaitant changer d'orientation dans le cadre de cursus en faculté de biologie par exemple.
- L'APHP souhaite intensifier ses efforts pour développer l'apprentissage : l'AP enregistre 100 contrats en file active actuellement auxquels sont annexés une obligation de service dans l'établissement. 95% des apprentis sont recrutés à l'AP.

L'AP rappelle l'existence de deux problèmes importants: les terrains de stage sont en nombre insuffisant et la crise des vocations de formateurs, même en passant par l'intérim, est prégnante.

L'ANFH, OPCA de la fonction publique hospitalière, propose aux établissements que la formation des tuteurs donne droit à la reconnaissance d'un master 2 en sciences de l'éducation (Université de Nanterre (NFH)). L'agence est prête à développer un tel projet.

L'agence prend acte des bons résultats du Plan Infirmier. Elle estime qu'il convient de poursuivre les actions engagées en les diversifiant. Pour ce faire, l'agence propose de constituer des groupes de travail thématique :

Groupe 1 :	<i>Attractivité et information</i> sous l'égide du conseil régional et des services de l'éducation nationale
Groupe 2 :	<i>Appareil de formation</i> . Il s'agira de trouver des solutions aux problèmes spécifiques rencontrés par les IFSI.
Groupe 3 :	<i>Conditions de vie des étudiants</i> sous la coordination de Céline Prieur. La question des bourses sera notamment posée.
Groupe 4 :	<i>Fidélisation des professionnels formés</i> . Ce groupe travaillera sur les mesures à mettre en œuvre pour éviter la migration vers la province de ces jeunes professionnels (exemple : question du logement). Les fédérations hospitalières et l'AP y seront présentes.

Les acteurs seront prochainement informés de l'organisation et du fonctionnement de ces groupes de travail.